



Compte-rendu de l'atelier de clôture du projet INTEGRE



Atelier de clôture du projet INTEGRE

07 et 08 Décembre 2017

Siège de la Communauté du Pacifique – Nouméa, Nouvelle Calédonie



Table des matières

1	Introduction.....	3
2	Compte-rendu des présentations et des échanges.....	4
2.1	Ouverture de l’atelier – discours officiels	4
2.2	Rappel des objectifs d’INTEGRE : Peggy ROUDAUT, CPS, Coordinatrice du projet.....	4
2.3	La coopération régionale dans le projet INTEGRE –.....	5
2.4	Retour sur les expériences marquantes du projet :.....	11
2.4.1	Pour le développement d’agriculture biologique dans le pacifique :.....	11
2.4.2	Pour la gestion des pêches :.....	12
2.4.3	Pour la gouvernance :.....	13
2.4.4	Pour la gestion des bassins versants et la protection de la ressource en eau :.....	14
2.4.5	Pour la lutte contre les espèces envahissantes :.....	15
2.4.6	Pour la lutte contre le changement climatique.....	16
2.4.7	Pour le développement économique local	17
2.4.8	Pour la gestion des déchets et des pollutions.....	18
2.4.9	Pour la sensibilisation à l’environnement	20
2.5	Capitalisation du projet : la vision des institutions et des structures partenaires : bilan, leçons apprises et pérennisation.....	21
2.5.1	Capitalisation par la Polynésie française : Vanessa KLAINGUER (Direction des Affaires Internationales Européennes et du Pacifique), Bruno PEAUCELIER (Présidence de Polynésie française) ²¹	
2.5.2	Capitalisation par la Nouvelle Calédonie : Anne LEFEUVRE (Service de Coopération régionale et des relations extérieures, gouvernement de Nouvelle Calédonie) et Myriam MARCON (Conservatoire d’Espaces Naturels de la Nouvelle Calédonie)	23
2.5.3	Capitalisation de Wallis-et-Futuna : Carole Manry (Service de Coordination des Politiques Publiques et du Développement de Wallis-et-Futuna)	25
2.6	Table Ronde « bilan et perspectives » et débat avec le public	27
3	Annexes :.....	32

1 Introduction

Le projet INTEGRE ou « Initiative des territoires pour la gestion régionale de l'environnement » est financé par l'Union européenne à hauteur de 12 millions d'euros et commun aux quatre Pays et Territoires d'Outre-Mer (PTOM) européens du Pacifique : la Polynésie française, la Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna et Pitcairn. Mis en œuvre par la Communauté du Pacifique (CPS), il a pour objectif l'amélioration de la gestion et la valorisation durables de l'environnement au bénéfice des populations.

Depuis 2013, le projet INTEGRE permet la mise en œuvre d'actions concrètes de gestion sur les territoires : 9 sites pilotes ont été le théâtre de développement ou de renforcement de projets de développement durable s'appuyant sur la gestion intégrée et associant les acteurs locaux.

A l'échelle régionale, INTEGRE soutient de nombreuses actions de coopération dans le domaine du développement durable, par exemple en organisant des ateliers régionaux thématiques et d'échanges bilatéraux, en finançant des études d'intérêt régional ou encore en facilitant la présence des PTOM dans les événements régionaux.

La mise en œuvre opérationnelle du projet prend fin en janvier 2018.

Un atelier de clôture a été organisé les 7 et 8 décembre 2017 au siège de la CPS à Nouméa. Il a rassemblé 150 participants, partenaires des projets INTEGRE sur les territoires, mais aussi des représentants d'organisations locales et régionales ayant un intérêt dans les sujets traités par le projet.

Cet atelier avait 3 objectifs :

1. Dresser le bilan de 4 années d'action et de partager les réussites du projet
2. Réfléchir collectivement aux facteurs de réussites et aux faiblesses du projet INTEGRE
3. Identifier les pistes de pérennisation des activités soutenues par le projet

La parole a été donnée aux acteurs des territoires afin que chacun puisse raconter son expérience avec INTEGRE. Il s'agissait de croiser les visions (politiques et techniques) des différents partenaires (UE, porteurs de projet, bénéficiaires...), de partager les expériences marquantes locales ou de coopération régionale, afin entre autres de nourrir le rapport de capitalisation du projet INTEGRE prévu pour avril 2018.

Il a été organisé en 4 séquences principales : la première pour faire le bilan de la coopération régionale, INTEGRE étant un projet financé dans le cadre de l'enveloppe régionale du 10^{ème} FED ; la seconde pour présenter les expériences marquantes du projet ; la troisième sur la capitalisation du projet par les territoires eux-mêmes et enfin la dernière sur un table ronde générale pour faire un bilan du projet et tracer les perspectives pour les territoires en matière de gestion durable de l'environnement.

Cet atelier de clôture était précédé par un atelier sur la participation du public dans la gestion et les décisions en matière d'environnement, co-organisé avec le projet RESCCUE le 4 et 5 décembre 2017 et d'une journée de terrain à l'île des pins en province Sud, le 6 décembre 2017.

L'atelier sur la participation du public dans la gestion et les décisions en matière d'environnement fait l'objet d'un compte-rendu spécifique.

2 Compte-rendu des présentations et des échanges

L'objectif de ce compte-rendu est de restituer ce qui a été évoqué pendant les différentes sessions, en synthétisant les présentations power point (qui sont fournies en annexe) mais également de faire état, le plus fidèlement possible, des interventions des participants.

Conçu comme un verbatim, il n'a pas vocation à faire une analyse du bilan, des leçons apprises et des perspectives d'INTEGRE, qui sera réalisée dans le cadre du rapport de capitalisation.

2.1 Ouverture de l'atelier – discours officiels

- Heremoana Maamaatuaiahutapu, Ministre de la culture et de l'environnement, gouvernement de la Polynésie Française, ordonnateur régional du 10ème Fonds Européen de Développement
- Philippe Germain, Président de la Nouvelle-Calédonie
- Ataloto Malau, représentant du Préfet, Administrateur du Territoire de Wallis-et-Futuna
- Tomas Mateo Goyet, chef du bureau des PTOM, Délégation de l'Union Européenne pour le Pacifique
- Cameron Diver, Directeur général adjoint de la CPS

Nota : les discours officiels n'ont pas tous été fournis. Ainsi, par mesure d'équité et pour ne pas retranscrire imparfaitement les textes, le choix a été fait de ne pas « résumer » les discours officiels.

2.2 Rappel des objectifs d'INTEGRE

Peggy Roudaut, CPS, Coordinatrice du projet

« INTEGRE » ou « Initiative des territoires pour la gestion régionale de l'environnement » est un projet de développement durable commun aux quatre Pays et Territoires d'Outre-Mer (PTOM) européens du Pacifique. Financé par l'Union européenne sur l'enveloppe du 10^e Fonds Européen de Développement (FED) Régional PTOM Pacifique, il a pour objectif de **contribuer à gérer ou valoriser durablement l'environnement des PTOM dans l'intérêt des populations.**

La stratégie d'approche retenue pour le projet est la GIZC (gestion intégrée des zones côtières) comme outil de mise en œuvre du développement durable dans les zones côtières. Les principes de la GIZC sont de prendre en compte le lien terre-mer, promouvoir les approches transversales, associer l'ensemble des acteurs concernés : les institutions et les gouvernements mais aussi la société civile en adoptant la démarche participative, développer les connaissances et enfin les partenariats régionaux.

Le projet poursuit deux objectifs spécifiques :

- le renforcement de la coopération régionale dans le domaine du développement durable et de l'intégration des territoires européens dans les dynamiques régionales ;
- la planification et la mise en pratique de gestion intégrée des zones côtières en réponse aux enjeux des territoires ;

D'un budget total de 12 millions d'euros, sa période de mise en œuvre s'étale de novembre 2013 à juin 2018. Piloté par la Polynésie française, ordonnateur régional, sa mise en œuvre a été confiée à la Communauté du Pacifique (CPS), au sein du programme « durabilité environnementale et changement climatique », qui s'associe à de nombreux acteurs locaux et régionaux pour remplir cette mission. Le projet INTEGRE est articulé en 2 composantes, fortement liées et s'alimentant l'une l'autre :

Une composante régionale : de grandes activités (ateliers et échanges régionaux, mobilisation d'expertises régionales...) permettent de favoriser le lien entre les sites du projet, d'apporter de l'expertise régionale dans les territoires, d'insérer les PTOM dans les réseaux régionaux et de valoriser les actions menées en les diffusant à l'échelle du Pacifique.

Une composante locale consistant en la mise en œuvre de projets de gestion intégrée des zones côtières sur 9 sites-pilotes de la région. Ces sites ont été choisis par les territoires en tant qu'unités cohérentes de gestion représentatives des îles hautes et basses de la région et parce qu'ils présentent des enjeux écologiques forts, une utilisation par les populations locales et une vocation à démonstration d'actions intégrées pour la gestion durable des ressources et des territoires. Pour chacun des sites-pilotes, des plans d'actions ont été élaborés suivant une démarche participative. Ils ont été complétés par des actions transversales à l'échelle des territoires.

2.3 La coopération régionale dans le projet INTEGRE

Bilan et analyse : Yolaine Bouteiller et Peggy Roudaut, INTEGRE, CPS

Un des deux objectifs opérationnels du projet INTEGRE est le renforcement de la coopération régionale en matière de gestion intégrée des zones côtières. Pour y répondre, de nombreuses activités ont été menées au cours des 4 années du projet. On peut citer :

- L'organisation de 12 ateliers régionaux en 4 ans : 8 ateliers sur des thématiques « techniques/sectorielles » choisies par les territoires (tourisme durable, gestion des déchets, gestion participative des pêches, agriculture biologique, évaluation environnementale...) et 4 à portée plus « méthodologique » (atelier de lancement, plan de GIZC, programmation du 11^{ème} FED...).
 - ➔ Budget : 800 000 euros
 - ➔ 537 personnes ont participé, parfois à plusieurs ateliers
 - ➔ 24 pays et territoires du Pacifique, des organisations régionales, et de pays européens
 - ➔ 11 ateliers sur 12 ont été interprétés
- L'appui à des échanges bilatéraux ou régionaux, en réponse aux demandes des acteurs des territoires : 3 appels à projets lancés par la CPS en 2014, 2015, et 2016 avec 15 échanges financés sur des thématiques aussi variées que la gestion des déchets, le développement économique durable, la gestion participative ou la gestion de l'environnement
 - ➔ Budget : 200 000 euros
 - ➔ 93 personnes des PTOM ont participé
 - ➔ 9 pays et territoires ont été impliqués
- Pour soutenir la contribution des PTOM aux réseaux, activités et travaux régionaux, le projet INTEGRE a également financé :

- des études d'intérêt régional ou la traduction d'études régionales
 - la participation de personnes des PTOM à des ateliers ou événements régionaux et internationaux organisé par des tiers
 - la mobilisation d'experts régionaux sur les territoires
 - la mise à disposition d'outils et d'appuis linguistiques pour contrer le frein de la langue
- Enfin, pour que les projets menés sur les territoires à l'échelle des sites-pilotes nourrissent et servent l'ensemble des partenaires régionaux, ils sont régulièrement capitalisés et diffusés, entre autre, à travers le site Internet du projet.

Afin d'évaluer 4 années d'actions de coopération initiées par le projet, une évaluation (voir annexe) a été réalisée auprès de 350 personnes issues des PTOM en ayant bénéficié (sur Internet). 93 réponses ont été reçues.

Principaux points à retenir de cette évaluation :

- 59% participaient pour la première fois à une action de coopération régionale (69% pour la Polynésie française)
- Concernant les ateliers régionaux:
 - Les participants y allaient avant tout pour découvrir de nouvelles pratique sans attente précise (à 70%), élargir leur réseau professionnel (à 60%) ou acquérir des informations précises (60%). Ils étaient beaucoup moins nombreux à s'y rendre pour engager une action de coopération ou développer des partenariats (à 29%). Ces objectifs semblent avoir été atteints.
- Ces ateliers leur ont été utiles puisque :
 - 65% des participants ont repris contact avec des personnes rencontrées
 - 44% des participants ont engagés des actions sur leur territoire suite aux ateliers ou ont l'intention de le faire
- Concernant les échanges bilatéraux ou régionaux :
 - Les participants sont satisfaits à très satisfaits que ce soit pour l'organisation, la qualité des échanges ou la qualité des informations recueillies
 -
- Les retombées sont importantes après les échanges :
 - 85% ont repris contact avec les personnes rencontrées ou ont l'intention de le faire
 - 53 % ont engagés de nouvelles activités sur leur territoire ou ont l'intention de le faire
 - 26% ont fait évoluer leurs pratiques professionnelles
 - 24% ont engagé des actions de coopération concrètes ou développé des partenariats précis

Enfin, l'évaluation souligne l'intérêt de poursuivre les actions de coopération, particulièrement entre PTOM, dans le domaine du développement durable. L'intérêt exprimé de cette coopération réside dans les échanges d'expériences et les formations mais également dans l'opportunité de répondre à des appels à projets internationaux. Il est également ressorti de l'évaluation le souhait de coopérer avec des pays développés pour le volet formation.

Témoignages d'acteurs sur leur expérience de coopération régionale dans le cadre du projet:

- Otilone Tokotuu et Karine Brunet, Wallis et Futuna
- Ewen Morin et Thomas Camus, Polynésie française
- Albert Ouaignepe et Justine Coursin, Nouvelle-Calédonie

Ewen Morin (Doctorant au Centre de Recherches Insulaires et Observatoire de l'Environnement, Polynésie française) : Ewen a participé en novembre 2017 à un échange avec la Nouvelle-Calédonie sur une méthode de suivi participatif de l'état de santé des récifs. Une délégation calédonienne (de professionnels et de personnes volontaires impliqués dans le suivi en Nouvelle-Calédonie) s'est rendue pendant une dizaine de jours à la Presqu'île de Tahiti pour partager leur expérience dans ce domaine et former les premiers volontaires. L'apport principal de cet échange, considéré comme fructueux, est qu'un suivi sera assuré sur les différentes zones identifiées à la Presqu'île à partir 2018.

Albert Ouaignepe (Adjoint au maire d'Ouvéa, Nouvelle Calédonie) : Albert est en charge du développement économique et de l'environnement à la mairie d'Ouvéa et aussi technicien pêche à la province des îles. De nombreuses réalisations ont été menées avec INTEGRE sur l'île. Sur le plan de la coopération, il a participé à un échange avec le Vanuatu sur le coprah, qui a été très positif et a eu pour conséquence de renouveler les cocoteraies d'Ouvéa et de changer les fours.

Otilone Tokotuu (Elu et représentant de la CCIMA de Wallis-et-Futuna) : Otilone a suivi et participé aux trois ateliers régionaux qui ont été organisé sur l'agriculture biologique en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française puis à Wallis-et-Futuna. Ces ateliers lui ont fait découvrir de nouvelles techniques, lui ont apporté des idées qu'il a ensuite testé et adapté sur sa propre exploitation agricole à Wallis. Les échanges ont aussi permis aux techniciens de mettre en œuvre des pratiques nouvelles.

Karine Brunet (Responsable laboratoire au Service Territorial de l'Environnement, Wallis-et-Futuna) : Karine a participé à l'atelier régional 11eme FED, à un échange avec l'association Pala Dalik de Nouvelle-Calédonie relatif à la sensibilisation à la préservation récifs, à un échange avec le WWF sur la présentation d'un outil pour diagnostiquer l'état de santé des forêts pour la ressource en eau, et à une action de formation en Nouvelle-Calédonie sur analyse des lixiviats dans le cadre de la gestion des déchets. Ce dernier échange s'inscrit dans la mise en place de la technique dite de « Fukuoka » pour la gestion des casiers d'enfouissement des déchets, qui avait fait l'objet d'un premier échange INTEGRE entre Wallis-et-Futuna et Fidji. Cette coopération régionale a été directement utile au Service Territorial de l'Environnement, notamment pour adapter et contrôler leurs installations d'enfouissement des déchets.

Justine Coursin (Agent au service de la gestion des déchets pour la Province Sud, Nouvelle Calédonie) : la province Sud a organisé une mission spécifique sur les déchets dangereux en Nouvelle-Zélande avec 11 professionnels calédoniens, afin d'étudier la filière dans ce pays où la Nouvelle-Calédonie exporte une majorité de déchets dangereux. Les objectifs étaient d'acquérir des connaissances sur la réglementation, de disposer de meilleures connaissances sur des solutions et des débouchés, de mettre en place des collaborations et de rencontrer les acteurs de Nouvelle-Zélande. La mission a été très riche avec beaucoup d'échanges avec les Néo-zélandais, car la NZ présente les mêmes problématiques insulaires que la NC. Justine indique que, suite de la mission, deux ateliers ont été organisés et 36 pistes d'amélioration à mettre en œuvre ont été identifiées et priorisées. Ainsi, un

premier résultat concret de cet échange régional sera la mise en place d'une réglementation sur les fusées de détresse.

Thomas Camus (Coopérative des Aquaculteurs, Polynésie française) : Thomas a participé à un échange avec les Mariannes du Nord concernant l'élevage de poissons lapins (Marava) à la Presqu'île de Tahiti, en lien avec le projet poursuivi sur la Presqu'île de Tahiti. Cette espèce est de plus en plus populaire et présente un bon potentiel. L'objectif du projet était de mettre en place des techniques d'élevage de cette espèce de poisson (populaire et présentant un bon potentiel pour de l'élevage à bas coût et sans impact sur l'environnement) pour des particuliers. L'échange avec les îles Mariannes du nord avait pour objectif de les aider à se lancer dans ce même type de démarche élevage/réensemencement, pour pouvoir à terme profiter de leur expérience et échanger. Les résultats de l'échange, même s'ils restent positifs, sont jugés décevants car les partenaires de Mariannes du Nord n'ont pas réellement mis les moyens nécessaires lors de son déplacement pour que l'opération soit un succès.

Discussions / autres témoignages sur la coopération régionale menée dans le cadre du projet INTEGRE

Heu (Ministre coutumier, Représentant royaume Ouvéa Wallis-et-Futuna) : Heu témoigne sur sa participation à l'atelier régional sur l'agriculture biologique à Wallis en précisant tout ce que les échanges ont apporté à Wallis, tout en indiquant que les projets et les populations ont besoin de temps.

Gabriel Sao Chan Cheong (Direction des Ressources Marines et Minières, Polynésie française) : Gabriel souligne l'intérêt qu'il a eu de participer à l'atelier régional sur les pêches lagunaires qui lui a permis de découvrir les pratiques mises en œuvre dans les autres pays et territoires du Pacifique et de l'importance des démarches participatives dans la gestion des pêches.

Tomas Matteo Goyet (chef du bureau des PTOM, Union européenne). Tomas est intervenu pour rappeler, suite aux propos tenus par l'assistance sur la coopération que l'Union Européenne ne décide ni n'impose : elle s'inscrit comme partenaire des territoires qui décident ce qu'ils souhaitent mettre en œuvre. La volonté de l'Union Européenne est de faciliter la coopération régionale. Essence de la construction européenne, la coopération régionale a fait ses prévisions en termes de développement et mérite d'être répétée. Pour les sujets ou les thématiques non traitées par les enveloppes régionales, Tomas rappelle qu'il existe une enveloppe territoriale pour chaque pays et territoire.

François Jappiot (Chargé de mission « coopération régionale », Chambre d'Agriculture de Nouvelle Calédonie, Nouvelle Calédonie) : François rappelle que le projet INTEGRE a permis d'organiser et de pérenniser les réseaux régionaux de l'agriculture biologique ainsi que les réseaux des PTOM entre eux et avec les pays ACP.

Hubert Géraux (WWF, Nouvelle Calédonie) : Hubert s'appuie sur les chiffres de la présentation de l'équipe INTEGRE pour souligner qu'il est remarquable qu'un quart des bénéficiaires INTEGRE ont, suite à leur participation, souhaité développer des projets. Il témoigne de son expérience sur d'autres projets, où tout s'arrête à la fin des financements, ce qui n'est pas le cas avec INTEGRE. Pour lui, le projet INTEGRE a réellement permis de nourrir la coopération régionale.

Jean Brice Herrenschmidt (GIE Océanide, Nouvelle Calédonie): Jean-Brice souligne que les administrations des PTOM, confrontées aux restrictions budgétaires, commencent à s'intéresser à ce qui est fait ailleurs, notamment en termes de gestion participative.

Heremoana Maamaatuaiahutapu (Ministre de la culture et de l'environnement, gouvernement de la Polynésie Française, ordonnateur régional du 10ème Fonds Européen de Développement, ordonnateur régional du 10ème FED) : Heremoana rappelle que ce projet a développé une vision nouvelle de partager les expériences avec les territoires voisins. Il souligne que le projet a permis de réaliser que les PTOM ont réalisé qu'ils ne se voyaient pas assez entre eux, qu'ils savent faire des choses sans avoir besoin des scientifiques qui expliquent ce que nous savons déjà faire.

MaBella (PROE) : La participation des territoires a eu un fort impact dans la stratégie « Cleaner Pacific ». Le PROE encourage la poursuite de ces collaborations, à l'image de l'échange entre Wallis et Futuna et Fidji sur la méthode Fukuoka, et peut-être même des échanges des ACP vers les territoires qui ont sûrement des choses à montrer.

Sven Menu (Consultant Nouvelle Calédonie) : Sven soutient qu'il faudra encore plusieurs FED pour construire la coopération régionale. Il rappelle qu'au démarrage de la programmation du 11^{ème} FED, il a été nécessaire de se raccrocher aux vrais enjeux de politique publique des territoires pour ne pas faire de la coopération régionale « pour en faire ». Il faut relayer les besoins territoriaux au niveau régional ce qui permet d'approfondir les réflexions territoriales.

Cameron Diver (Directeur général adjoint CPS, Nouvelle Calédonie) : Cameron souligne qu'il faut prendre le temps si l'on veut faire du développement durable, et ce temps ne correspond pas au cycle de financement des bailleurs. Il est donc important de construire des partenariats solides et d'intégrer la notion de durabilité. Il s'agit également de faire le lien entre les besoins des territoires et cette notion de coopération régionale. La CPS a pour rôle de faire émerger ces coopérations mais elle a besoin des politiques, notamment de leur investissement dans les processus et dans les réunions stratégiques telles que les COPIL.

Autres interventions durant la session :

David Verge (Président de l'Assemblée Territoriale de Wallis-et-Futuna) : David souligne un détachement entre le programme technique INTEGRE et les institutions. Il regrette que dans le plan d'action INTEGRE pour Wallis-et-Futuna, il ne soit pas plus clairement fait mention du rôle de l'Assemblée Territoriale dans la gouvernance locale. Il insiste sur le fait que l'environnement est une compétence de l'Assemblée territoriale à Wallis-et-Futuna et demande donc que cette connexion soit plus forte. Les acteurs politiques, qui sont ceux qui votent les budgets, doivent être mieux assez associés pour pouvoir pleinement assurer la pérennisation des actions menées par le projet.

Cameron Diver (Directeur général adjoint CPS) : Cameron considère que le bilan du projet est positif pour le Territoire de Wallis-et-Futuna et que l'appropriation est réelle, comme le montre les cofinancements à hauteur de 50% de cofinancement apportés par le territoire sur les actions mises en œuvre. Néanmoins, il reste important que les élus de Wallis-et-Futuna s'investissent pleinement et de plus en plus dans les processus de programmation de ces projets.

Albert Ouaignepe (Adjoint au maire d'Ouvéa, Nouvelle Calédonie) : pour Albert, INTEGRE a eu un apport essentiel à Ouvéa, avec notamment la réalisation d'un poster sur les poissons avec des noms dans les deux langues d'Ouvéa, réalisé avec les services pêches de la CPS. Ce travail a permis de collecter les savoirs des vieux sur les espèces marines.

Otilone Tokotuu (Elu et représentant de la CCIMA de Wallis-et-Futuna) : Oti considère que le territoire de Wallis-et-Futuna dispose de richesses (terres, pratiques culturelles...) qui doivent être mieux exploitées au bénéfice d'une plus grande autonomie alimentaire. De plus, l'agriculture traditionnelle à Wallis-et-Futuna est proche des pratiques de l'agriculture biologique. Les projets comme INTEGRE démontrent aux jeunes qu'il y a un avenir dans le secteur agricole.

Yannick Monlouis (Directeur adjoint à l'environnement, Province Nord, Nouvelle Calédonie) : Concernant les leçons que peut tirer du projet INTEGRE, il insiste sur l'apport en termes de transversalité, sur le lien entre terre et mer. Les collectivités sont organisées par secteurs. Ainsi en province Nord, il y a un service des ressources marines et un service des milieux terrestres. Or, sur le terrain, les habitants et les associations ne font pas cette distinction et abordent les problèmes de manière globale. Il est donc important d'intégrer cette vision dans les politiques publiques. Il indique également que lors de l'atelier de programmation du 11^{ème} FED, il s'était senti mal à l'aise avec les discours qui semblaient sous-entendre que l'Union Européenne allait décider de politiques publiques. Yannick précise que si l'on veut assurer la pérennité des activités, il faut s'assurer qu'elles soient intégrées dans des politiques publiques existantes.

A retenir de la session :

- la coopération régionale n'est pas « naturelle » entre les PTOM et entre les PTOM et les ACP de la région
- la coopération régional a besoin de temps pour se développer qui est plus long que le temps d'un projet (3/4 ans)
- la coopération régionale est à poursuivre dans le domaine du développement durable car elle apporte beaucoup en termes d'échanges d'expérience et de découvertes de nouvelles pratiques
- les outils proposés par INTEGRE (ateliers régionaux ou échanges bilatéraux) ont permis de nouer des contacts entre les participants et de contribuer à créer ou renforcer un réseau régional sur une thématique donnée avec mise en place de nouvelles activités ou d'évolution des pratiques
- la coopération régionale doit aussi se concentrer sur la formation des acteurs
- les politiques doivent investir le processus de coopération régionale pour lui donner une dimension stratégique qui colle aux besoins de territoires

2.4 Retour sur les expériences marquantes du projet

2.4.1 Pour le développement d'agriculture biologique dans le Pacifique

Présentation sur le projet des fermes pilotes bio dans le Pacifique

François Japiot, coordinateur technique régionale à la Chambre d'Agriculture de Nouvelle Calédonie

Franck Roussel, représentant Wallis et Futuna

Thomas Carlen, représentant la Nouvelle-Calédonie

Vincent Vaucherot, représentant la Polynésie française

Le développement de l'agriculture biologique dans le cadre du projet INTEGRE repose sur un réseau de fermes pilotes localisées notamment au sein de lycées agricoles en Nouvelle-Calédonie, Wallis-et-Futuna et Polynésie-Française.

Ces fermes ont fait l'objet d'expérimentations dans le but d'obtenir des références techniques, à la demande des agriculteurs, dans 3 thématiques particulièrement importantes en agriculture biologique : la fertilité des sols, les maladies et ravageurs, et la production et la disponibilité de semences et plants. En parallèle, les échanges régionaux ont été soutenus, créant un véritable réseau d'agriculteurs et d'experts en agriculture biologique dans le Pacifique.

En Nouvelle Calédonie : le réseau de fermes pilotes s'est appuyé sur une structure associative forte (Biocalédonia) et un tissu d'agriculteurs et de consommateurs. Les travaux ont porté sur la fertilité des sols, sur des essais de biocides à partir de purins et enfin sur la conservation d'ignames et la mise en place d'un itinéraire cultural bio. Le projet a permis une véritable mise en réseau et le décroisement professionnel avec des échanges sur les pratiques y compris entre PTOM.

En Polynésie française, le projet s'est concentré sur les cultures maraichères et fruitières, telles que l'ananas. Le projet a permis de mettre au point des itinéraires techniques dans un contexte avec peu de référentiel, d'apporter des solutions techniques aux agriculteurs, de mieux communiquer localement grâce à l'élaboration d'outils pédagogiques, de réaliser des diagnostics sur la conversion, de développer des formations. Le projet a donné un véritable élan à l'agriculture biologique en Polynésie française en confirmant ses performances techniques et économiques. Un SPG (système participatif de Garantie) s'est constitué sur Raiatea.

A Wallis et Futuna : L'agriculture, basée sur la polyculture et l'élevage, est fortement influencée par la coutume. Le projet a permis des actions telles que la production de fertilisants organiques à partir des matières premières disponibles (déchets verts / élevage de porcs), le test de rations complètes issues du territoire pour les cochons, le maraichage bio... Du matériel, acquis par le projet, est mis à disposition de tous les partenaires. L'ensemble des actions n'ont pas été seulement conduites par le lycée agricole mais dans un large partenariat avec la DSA / CCIMA / le Service Environnement/ des chefs coutumiers et les agriculteurs.

Au niveau régional : INTEGRE a permis de produire des résultats tangibles pour prouver la viabilité de ce mode de production, dans un contexte de forte demande du consommateur. L'implication des agriculteurs a été très importante, mais le besoin d'accompagnement technique sur les exploitations reste crucial. Il s'agit aujourd'hui de changer d'échelle et c'est ce qui est proposé dans le cadre du 11ème FED Actions principales à retenir :

- ➔ 3 ateliers régionaux organisés en 2015, 2016 et 2017 respectivement en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française et à Wallis-et-Futuna
- ➔ Une délégation des 3 PTOM et du POET-Com s'est rendue en Métropole au plus grand salon de l'agriculture biologique du monde.
- ➔ Réalisation des fiches de références techniques et d'une base de données

En conclusion, les facteurs clés de réussite du projet ont été :

- ➔ INTEGRE est un programme de « recherche-actions » avec des démonstrations (et pas un programme de recherche fondamentale)
- ➔ La prise en compte des besoins des agriculteurs et du tissu associatif assure leur adhésion et leur soutien (alimentation de la recherche avec de nombreux retours de terrain)
- ➔ Le facteur humain et la synergie entre tous les acteurs avec un enrichissement mutuel
- ➔ Le travail au sein de lycées agricoles a permis de mettre en relation les élèves en formation avec des scientifiques, des agriculteurs, des vulgarisateurs.
« L'agriculture bio c'est la vision traditionnelle de la modernité »

2.4.2 Pour la gestion des pêches

Présentation « Mettre les connaissances culturelles et scientifiques au service d'un projet commun : la gestion pérenne des ressources lagunaires de la Presqu'île de Tahiti »

Ewen Morin, CRIOBE, Polynésie française,

Patrick Rochette, référent culturel du comité de gestion du rahui de Teahupoo,

Moana Lehartel, maire délégué de la commune associée de Pueu

Le « rahui » est traditionnellement une restriction de l'accès ou de l'usage d'un espace ou d'une ressource terrestres ou marins. Aujourd'hui, le concept a évolué mais le terme reste très parlant pour les acteurs locaux et constitue une porte d'entrée vers la gestion des ressources et même vers la GIZC dont la notion n'est pas appropriée localement.

En amont du projet INTEGRE, un premier « rahui » a été mis en place par la Direction de l'Environnement sur la Presqu'île de Tahiti. Il avait pour objectif la gestion collective d'un espace dont le stock de poissons s'était peu à peu effondré, en réponse à la baisse du nombre poissons et dans le but de préserver les ressources collectivement. La démarche participative ayant conduit à la mise en place de ce « rahui » a été saluée et les premiers résultats écologiques semblaient prometteurs.

Ainsi, le projet INTEGRE a travaillé au développement d'un réseau de « rahui » autour de la Presqu'île de Tahiti selon une méthode participative similaire. Le projet s'est déroulé en deux phases entre 2015 et 2017 :

- Une phase de diagnostic : enquêtes auprès des pêcheurs, d'experts culturels, sur la cartographie des activités à terre, des études socio-culturels, le suivi des ressources lagunaires
- Une phase de discussion : les résultats du diagnostic ont été présentés à la population qui décidait ensuite d'aller plus loin ou non. Si un consensus était trouvé dans une commune pour mettre en place un « rahui », un comité de gestion était constitué et une demande de classement de la zone était transmise au service du Pays compétent.

Ainsi, trois nouveaux « rahui » seront créés en début d'année 2018. Les points à retenir de ce travail sont l'approche participative et les échanges entre connaissances locales et scientifiques.

Ce travail est répliquable dans de nombreux pays polynésiens partageant la même culture.

2.4.3 Pour la gouvernance

Présentation « Renforcement du rôle des circonscriptions de Polynésie française dans la mise en œuvre de la gestion intégrée des zones côtière : l'expérience pilote de Raiatea-Tahaa »

Caroline Vieux, INTEGRE, CPS

La gestion des espaces lagunaires polynésiens relève de la compétence de plusieurs institutions à la fois communales et gouvernementales. A Raiatea-Tahaa, certaines institutions compétentes ne sont parfois pas présentes sur place. Dans ce cas, leurs missions sont assurées par la circonscription des Iles-Sous-le-Vent, représentation déconcentrée du Président du Pays et des services administratifs. La mise en place d'une gestion intégrée du lagon de Raiatea-Tahaa a nécessité de travailler sur des modalités de gestion commune d'un espace pluri-compétences, éloigné de l'administration centrale et plus particulièrement sur les modalités d'animation de la gestion.

La mise en place d'une gestion intégrée du lagon de Raiatea-Tahaa s'est organisé en 2 phases :

- Phase 1 : la réalisation de diagnostics participatifs et la mise en œuvre d'actions répondant aux enjeux identifiés au cours du diagnostic.
- Phase 2 : la rédaction du plan de développement local du lagon de Raiatea-Tahaa et la définition de sa gouvernance.

Le modèle de gouvernance proposé a été de constituer un comité de développement local du lagon de Raiatea-Tahaa qui aurait pour rôle de mettre en œuvre et suivre et réviser le plan de développement. Ce comité devait répondre aux enjeux suivants: garantir la participation des acteurs, s'inscrire dans les compétences existences, permettre une coopération transversale, proposer un fonctionnement simple pour une gestion dynamique et adaptative, valorisation les compétences et organisations locales, être peu coûteux.

Il a été proposé que ce comité soit animé par la circonscription des Iles-Sous-le-Vent. Ce modèle, qui permettrait entre autres un un relais des administrations centrales vers le local et inversement, est en cours de discussion avec les autorités du Pays.

2.4.4 Pour la gestion des bassins versants et la protection de la ressource en eau

Présentation : « Protection et restauration de la forêt d'un bassin de captage d'eau potable de Haccinem à Touho »

Quentin Delvienne, Office National des forêts international

Le captage d'eau potable de Haccinem alimente 8 tribus de Touho soit environ 40% de la population totale de la commune. Ce captage d'eau de creek est situé sur les versants forestiers du massif des Lèvres à proximité des tribus de Poyes et de Tiwae. Ce captage présente, lors d'éléments pluviométriques significatifs, des problèmes de turbidité importante interrompant l'adduction d'eau potable.

Par ailleurs, l'érosion sur place est importante : en 2016, plus de 30 cm de sols forestiers ont déjà été érodés à certains endroits du bassin versant de Haccinem. Ces phénomènes d'érosion sont dûs en premier lieu aux espèces envahissantes (cerfs et cochons) qui se concentrent en limite de forêt dense humide et de la savane à Niaouli. Les autres sources d'érosion sur le bassin de captage sont les zones de sols nus et dans une moindre mesure les savanes détériorées par le feu.

Un diagnostic, réalisé en 2016, a permis de construire une réponse adaptée en s'appuyant sur les conseils des clans des tribus concernées, les initiatives locales existantes ou naissantes. Une association tribale de chasse, Tipwoto préexistait au projet, et est devenue un acteur central pour la mise en œuvre des actions de régulation.

Pour faciliter les opérations de chasse dans les zones ciblées à proximité du captage, un local a été réalisé en auto-construction et des sentiers ont été tracés pour faciliter les progressions dans des zones denses, les chasseurs, rémunérés ou indemnisés ont été formés pour leur permettre de diversifier au maximum les techniques de chasse utilisées. Enfin, des chevaux ont été réintroduits.

Il s'agit d'investissement à moindre coût rendant l'expérience facilement répliquable dans un contexte similaire. Des premiers changements environnementaux sont observés mais l'état initial sera retrouvé si l'effort de chasse est relâché.

Or l'un des freins aux opérations de régulation est la difficulté à valoriser de la viande de chasse. Pour essayer d'y remédier, un local de découpe et des formations ont été mis en place pour obtenir de la viande commercialisable dans les meilleures conditions sanitaires possibles. Une étude est en cours avec le projet RESCCUE pour identifier les possibilités de développer une véritable filière économique pour la viande de chasse qui pourrait permettre de réellement dynamiser la régulation des espèces envahissantes que sont les cerfs et cochons en Nouvelle-Calédonie.

Les participants ont souligné lors des débats que, grâce notamment à cette initiative, la thématique de l'eau et des espèces envahissantes est ressortie sur le 11ème FED avec comme philosophie d'investir dans la préservation des milieux pour limiter les traitements en aval, ce qui passe par une vision intégrée et par la préservation des bassins versants.

2.4.5 Pour la lutte contre les espèces envahissantes

Présentation « Dératisation de l'atoll de Beautemps-Beaupré, Ouvéa »

Antoine Barnaud et Jacques Adjougniope (association pour la sauvegarde de la biodiversité d'Ouvéa)

Beautemps Beaupré est un atoll au large d'Ouvéa. Inscrit au patrimoine mondial, le site est exceptionnel pour la reproduction des tortues et des oiseaux marins et un sanctuaire naturel potentiel par son isolement. Le rat du Pacifique ou rat polynésien y est présent. Son éradication a pour objectif la restauration écologique avec des attentes sur les populations de gecko mais surtout d'oiseaux marins présents ou pour l'installation de nouvelles espèces.

L'opération s'est déroulée entre plusieurs étapes de 2014 à 2017:

- Un état zéro a été réalisé pendant toute la première année en même temps que l'élaboration du protocole d'éradication. Les études préalables (étude de la population de rat, test de consommation d'appâts, étude des crabes terrestres, risque sur espèces non ciblés...) ont permis de définir un protocole. La « Pacific Invasive Initiative » a appuyé tout le processus
- 2 missions d'éradication ont été réalisées à 4 semaines d'intervalle (nov et déc 2015). Pour atteindre tous les rats de l'île, il a été procédé à un maillage complet et un fort taux d'épandage (avec un appât ayant fait ses preuves depuis des dizaines d'années). Ces opérations ont demandé une forte mobilisation de la population (jeunes pêcheurs, coutumiers)
- Enfin, deux missions de contrôle ont été réalisées en avril 2016 (inventaire positif), et en novembre 2016 (inventaire négatif, de nouveaux des rats)
- En juin 2017, une nouvelle mission a été organisée avec des expert de PII pour analyser la première opération et éventuellement revoir le protocole

Les difficultés rencontrées ont été le manque d'expérience, les difficultés de planification, les travaux coutumiers (certaines personnes ne sont pas disponibles à certains moments), le terrain accidenté, l'interférence avec les crabes terrestres, la colonie de sternes qui est présente 7 mois par an sur l'île et qu'il ne faut pas perturber.

Malgré la non réussite de la dératisation, le bilan est très positif :

- L'opération a montré que les bénéfices attendus étaient très importants pour la biodiversité: la colonie de sternes a augmenté de manière forte après la dératisation
- Il n'y a pas eu d'impact négatif visible
- La population a intégré la notion d'espèces envahissantes et les risques d'introduction
- Plus de 30 jeunes ont travaillé sur ce projet et ont été formés

2.4.6 Pour la lutte contre le changement climatique

*Présentation « Stratégie contre le changement climatique du territoire des îles Wallis et Futuna »
Atoloto Malau (Chef du Service Environnement de Wallis-et-Futuna)*

L'objectif de l'activité était de sensibiliser l'ensemble des acteurs à la forte interdépendance entre les différents systèmes humains, écologiques, socioéconomiques et bâtis affectés par le climat pour agir en transversalité et à différentes échelles. Il s'agissait d'élaborer un document cadre sur la stratégie d'adaptation au Changement Climatique, qui s'articulerait avec les différentes stratégies territoriales : stratégies sectorielles et stratégie de développement 2015-2030.

Après la formation d'un groupe projet et l'élaboration d'une méthode validée au niveau du Conseil territorial de l'Environnement et du développement durable, un diagnostic a été réalisé à partir de l'analyse de données existantes, en consultant l'ensemble des parties prenantes. Ces premières phases ont permis d'aboutir à l'élaboration participative des grands axes de la stratégie, puis leur déclinaison en une stratégie validée par l'assemblée territoriale.

Une étape importante a été la définition collective des valeurs et des principes guidant l'élaboration de cette stratégie : l'intérêt collectif, la responsabilité collective, la coopération et la concertation, la recherche systématique de la cohérence et de la convergence des mesures, la promotion de la GIZC, l'intégration du changement climatique dans les politiques sectorielles.

Le plan d'action opérationnel prévu en 2017 avec les mêmes partenaires n'a pu être réalisé et reste à faire.

Les principaux points à retenir de cette expérience sont la complexité des démarches transversales et le temps nécessaire pour les prises de conscience. Les démarches participatives doivent permettre une libre expression et des échanges dans le respect des valeurs traditionnelles.

Au départ, la question du changement climatique semblait un concept loin, abstrait, comme une thématique impulsée par les bailleurs de fonds. Il apparaît aujourd'hui comme une opportunité pour le Territoire pour accélérer des projets qui étaient bloqués ou ralentis depuis un certain temps.

Les assises de l'Outre-mer devraient permettre de dédier des moyens financiers pour mettre en œuvre le plan d'action de la stratégie.

2.4.7 Pour le développement économique local

Présentation « Un développement touristique authentique et durable : le projet de structure accueil du domaine d'Opunohu »

Tehani Leyral (Commune de Moorea) et Katia Patry (Collectif Formateurs)

Porté par la commune en partenariat avec INTEGRE, le projet de structure accueil du domaine d'Opunohu à Moorea est né d'une volonté d'intégrer les habitants à la réflexion sur le développement de la vallée, qui a émergé des premières consultations auprès de la population. Il s'agit d'une structure gérée par les habitants qui doit permettre de créer des emplois localement et dont la vocation est de transmettre les savoirs et savoir-faire locaux aux visiteurs.

Pour affiner le projet, une étude de faisabilité a été menée de manière participative. La concertation a été menée avec les habitants, institutions et acteurs économiques pour définir un programme d'activité durable, les modalités de pilotage, de gestion, de financement et de fonctionnement et un programme de construction et d'aménagement.

Lors de cette phase, quatre jeunes ont été recrutés et formés pour mener des enquêtes auprès des habitants et usagers. La concertation a été menée en parallèle avec les habitants et avec les institutions (communes et services du pays), ce qui a permis de définir des valeurs partagées. Une association « Taù pi'i taumata fee fa'a tupu hau » a été créée pour porter ce projet.

Les principales difficultés rencontrées ont été le manque d'intérêt de certaines catégories d'acteurs, le temps pour obtenir une confiance réciproque entre les acteurs, la multiplicité des compétences à réunir et la légitimité à construire pour certains. Il a fallu se confronter aux conflits et trouver des dates / heures / lieux permettant de mobiliser. Ainsi tous les ateliers ont eu le week-end.

Ce projet a créé une dynamique positive très forte dans un contexte qui était conflictuel entre habitants et institutions. Le défi aujourd'hui est de maintenir cette dynamique car, même si des financements sont prévus (40 millions pour la construction de la structure), l'année 2018 sera consacrée aux études préalables et la construction n'aura lieu qu'en 2019. Pour cela, des actions concrètes sur le terrain seront réalisées en amont.

En résumé, pour réaliser un tel projet, il est important de laisser le temps à la discussion, mais en parallèle mener des actions concrètes pour soutenir la mobilisation. Il est aussi important de faire le lien constamment avec les décideurs. Il est important d'écouter les personnes qui se déplacent aux réunions mais aussi aller chercher ceux qui ne parlent pas et qui ne viennent pas.

La Mairesse Déléguée de la Commune de Moorea-Maiao a conclu la séquence en remerciant le pays et le projet INTEGRE pour ces actions.

2.4.8 Pour la gestion des déchets et des pollutions

Présentation « Renforcement de la gestion des déchets pour une meilleure gestion des risques à Wallis-et-Futuna »

Didier Labrousse (Responsable Antenne du Service Territorial de l'Environnement à Futuna)

A Wallis-et-Futuna, le projet INTEGRE s'est inscrit dans la politique territoriale du pays et avait pour objectif d'améliorer la gestion des déchets sur le territoire. Les CET (Centre d'Enfouissement Technique) ont été créés en 2000 à Wallis et en 2005 à Futuna, mais ils n'étaient pas complètement opérationnels : des stocks historiques de déchets dangereux devaient être évacués et une décharge non contrôlée continuait à être utilisée à Futuna. Enfin la conscience environnementale était faible.

Pour répondre à ces enjeux, INTEGRE a amélioré le fonctionnement des CET avec l'acquisition de matériels, des aménagements et la formation du personnel. Une grande campagne de sensibilisation a été menée. La décharge sauvage de Futuna a été fermée suite à une opération qui a débuté il y a une dizaine d'années, mais qui a pu aboutir avec INTEGRE. Aujourd'hui, les CET sont mieux gérés avec un personnel formé. Des financements sont acquis pour poursuivre via le contrat de développement, notamment avec la construction d'un nouveau casier au CET de Wallis. Un dispositif de tri du verre, plastique et canette est maintenant opérationnel et les stocks historiques d'huile et batteries ont été évacués du territoire. La filière d'exportation des déchets dangereux est opérationnelle et les agents formés pour leur conditionnement avant évacuation.

Les actions de coopération régionale ont été importantes pour ce projet. Elles ont permis de bâtir de nouvelles perspectives sur ce qui pouvait être adapté au territoire (notamment la méthode Fukuoka pour les casiers) et pour la formation des agents (en Nouvelle-Calédonie et auprès de la société Socadis).

Le partenariat entre les coutumiers (relais majeur de la sensibilisation), l'Etat (pour le financement) et le Territoire a été essentiel pour la fermeture de la décharge de Futuna en 2016.

Présentation : « Système volontaire de gestion des déchets professionnels à Raiatea Tahaa en Polynésie française, comment les acteurs ont été convaincus d'adhérer ? »

Patricia Hart (Chambre de Commerce d'Industrie des Services et des Métiers de Polynésie française)

A Raiatea-Tahaa, les déchets dangereux doivent être renvoyés vers Tahiti avant export. Les entreprises ont des difficultés à assumer la gestion de ces déchets, particulièrement les huiles et les batteries, qui relève pourtant, selon la loi, de leur responsabilité. Le projet mené par la CCISM en partenariat avec la communauté de communes des Iles-Sous-le-Vent, de l'ADEME et de la Direction de l'Environnement, avait pour objectif de mettre en place un système pérenne de gestion des déchets dangereux des entreprises sur Raiatea et Tahaa, dans un contexte où des pratiques de gestion non conformes étaient encore d'actualité. L'objectif était que ce système de gestion soit répliquable sur les autres îles de Polynésie.

Suite à des contacts pris lors de l'atelier régional INTEGRE sur la gestion des déchets, la CCISM a développé le label « Rave Ma » à destination des entreprises, sur le modèle du label « garage propre » existant en Nouvelle-Calédonie. Les entreprises qui adhèrent s'engagent à trier, stocker, faire enlever régulièrement les déchets dangereux en respectant la réglementation et informer et sensibiliser les salariés et clients. Les surcoûts peuvent être refacturés aux clients. Les fûts et autres matériels de stockage sont fournis gratuitement à l'entreprise ainsi que des supports de communication. De plus, la CCISM s'engage à faire la promotion du label auprès des consommateurs. Les équipements de stockage et les supports de communication ont été financés par INTEGRE.

La principale difficulté résidait essentiellement dans l'absence d'un prestataire de collecte sur Raiatea-Tahaa. La communauté de communes qui gèrent déjà la collecte des déchets ménagers s'est portée volontaire pour gérer la collecte et l'export de ces déchets vers Tahiti et facturer ce service aux professionnels.

Pour faire adhérer la quarantaine d'entreprises ciblées à ce système volontaire, des actions de sensibilisation en porte à porte ont été menées. A l'issue de ces actions, 84 % des entreprises se sont dites prêtes à s'engager.

Les facteurs de réussites ont été notamment l'information et la sensibilisation en vis-à-vis, la valorisation des efforts consentis à travers la création d'un label.

Cette session a été suivie d'une forte interaction avec la salle et d'un grand nombre de remarques ou questions. Les points suivants peuvent être retenus :

- Le principe du « pollueur payeur » à développer dans les îles
- La réflexion à mener sur les solutions de gestion des déchets adaptées aux petites îles (méthode Fukuoka par exemple)
- La problématique des déchets dangereux pour les îles du Pacifique et la réflexion à mener sur l'intensification de la coopération entre PTOM ou entre îles du pacifique pour mutualiser la gestion / l'exportation des déchets (dangereux notamment)
- L'importance de la sensibilisation, notamment des jeunes et des enfants

2.4.9 Pour la sensibilisation à l'Environnement

Présentation : « La sensibilisation, une condition nécessaire à une meilleure gestion de l'environnement à Wallis-et-Futuna »

Helena Lelevai (Lycée d'Etat de Wallis-et-Futuna) et Eva Pelletier (Présidente Association Maria Poli, Wallis-et-Futuna)

Au démarrage du projet INTEGRE, le constat a été dressé d'une faible préoccupation environnementale de la population doublé d'un déficit de réglementation applicable sur le territoire et d'une absence de contraintes. Ainsi certaines pratiques et comportements pouvaient avoir un impact sur l'environnement tandis que la relative faible conscience environnementale pouvait freiner le développement de certains projets.

La sensibilisation des populations était donc une condition préalable à la mise en place et la réussite des projets de gestion des déchets notamment. La démarche adoptée dans le cadre d'INTEGRE a donc été de soutenir des projets de sensibilisation imaginés et élaborés par les partenaires locaux, correspondant à leurs besoins et aux enjeux du territoire, adaptés au contexte local, démonstratifs et notamment portés par les élèves.

De nombreux partenaires ont été impliqués : Service Environnement ; DSA ; CCIMA ; Vice Rectorat ; DEC ; Etablissements scolaires ; Associations ; Projet BEST ; Services des actions culturelles ; WF1ere ; Service Jeunesse et sport.

Les thématiques traitées ont été nombreuses également : gestion des déchets ; préservation de la ressource en eau ; changement climatique ; agriculture durable ; préservation des écosystèmes marins ; Protection du littoral ; environnement et développement durable.

Le bilan des actions de sensibilisation est très positif avec 150 actions de sensibilisation menées (conférences, communications média, interventions dans des établissements scolaires, actions et visites de terrain dont de nombreuses visites du CET....) et 6 500 personnes sensibilisées (dont 3 500 élèves). 100 personnes ont été impliquées dans la mise en œuvre des actions pour un budget de 38 900 euros alloué par INTEGRE.

Une formation « Développement Durable et l'Environnement » a été organisée pour les professeurs et enseignants de la DEC et des collèges du territoire qui a permis de former 40 personnes. Le projet a aussi permis de renforcer les associations locales dans leurs actions et de créer des supports pédagogiques durables.

Cette présentation a suscité des commentaires de la salle qui a félicité le territoire de Wallis et Futuna et les associations sur l'impressionnant travail réalisé et le taux de couverture de la sensibilisation. L'assistance s'est montrée intéressée pour s'inspirer de cette expérience sur d'autres problématiques (comme les feux par exemple en Nouvelle-Calédonie).

2.5 Capitalisation du projet : la vision des institutions et des structures partenaires : bilan, leçons apprises et pérennisation

Nota :

Suite à la demande des PTOM (COFIL du juillet 2017 en Polynésie française) de bénéficier d'un outil pour aider le travail de capitalisation par les partenaires, l'équipe INTEGRE a proposé un questionnaire de capitalisation pour les territoires, charge à ceux-ci de l'utiliser ou non pour mener leur capitalisation (voir annexe). Les 3 PTOM francophones ont pu interroger l'ensemble des partenaires d'INTEGRE (gouvernement, provinces, communes, associations, partenaires privés, autres structures, etc) en utilisant le questionnaire et en le complétant avec des rencontres.

Le questionnaire comportait 8 thèmes : la pertinence du projet, le renforcement des capacités, la gouvernance, la participation, l'approche GIZC, la coopération régionale, l'innovation et la durabilité. Il est disponible en annexe de ce compte-rendu sur le site internet du projet.

Cette séquence « capitalisation » avait pour objectif de donner la vision des institutions et des structures partenaires sur le projet INTEGRE. Les éléments d'analyse fournis par les territoires seront repris dans le rapport de capitalisation. Pitcairn, qui n'était pas présent à l'atelier de clôture, n'a pas fait de restitution sur sa vision du projet.

2.5.1 Capitalisation par la Polynésie française

Vanessa Klainguer (Direction des Affaires Internationales Européennes et du Pacifique)

Bruno Peaucellier (Présidence de Polynésie française)

A retenir des réponses au questionnaire :

- ➔ **Pertinence** : le projet a répondu à un besoin réel pour le pays et à un enjeu prioritaire pour 90% des structures qui ont répondu
- ➔ **Renforcement des capacités** : le projet a permis de renforcer les capacités des structures et des partenaires à travers des moyens financiers et matériels, de l'information et de la sensibilisation, un appui et accompagnement technique et les échanges d'expériences régionaux
- ➔ **Gouvernance** : les structures de gouvernance étaient adaptées et le pilotage, l'animation et la coordination par la CPS bien menés avec une grande implication de la coordonnatrice locale. Concernant les règles administratives, les réponses sont partagées entre des procédures contraignantes versus « on ne peut pas faire mieux ». La contrainte de la règle D+3 est soulignée et, pour la « contourner », la Polynésie française s'est engagée sur un cofinancement pour le 11^{ème} FED. De plus, il y a eu une bonne adaptation entre les moyens alloués au projet et les objectifs, même si les délais étaient plutôt courts pour atteindre les objectifs
- ➔ **Participation** : le projet a sans aucun doute favorisé les démarches participatives : les principales difficultés d'approche avec les populations locales ont été la langue et la culture mais ces difficultés ont été aplanies avec le temps
- ➔ **Approche GIZC** : elle a permis de favoriser les démarches transversales, d'atteindre les objectifs mais il est encore nécessaire d'avoir du temps pour évaluer l'atteinte des objectifs. Il y a eu des

difficultés de mise en œuvre de cette démarche par manque d'habitude mais globalement elle est jugée pertinente pour les milieux insulaires et à intégrer dans les politiques publiques.

- **Coopération régionale** : elle a permis d'échanger des connaissances, de développer des partenariats, d'effectuer des expérimentations, d'adopter des démarches, d'harmoniser des politiques et de faire des politiques publiques communes.
- **Innovation** : le projet a permis d'innover, de tester de nouvelles méthodes et de mener des activités qui n'auraient pas été conduites sans ce projet. Il y a eu un enrichissement des acteurs avec la définition de nouvelles approches et technologies.
- **Durabilité** : Les activités lancées par INTEGRE seront poursuivies, notamment tout ce qui concerne l'agriculture biologique ou l'aquaculture. Il y a cependant de nouveaux financements. Les activités sont jugées reproductibles. Le projet a influencé des politiques publiques.
- **Succès / échecs** : pas d'échecs pour certains ; pour d'autres : manque de concrétisation de certaines actions ; manque de temps et de ressources humaines.

Débat avec la salle :

Bruno Peaucellier (Présidence de Polynésie française) : plusieurs remarques :

- Concernant la question de la gouvernance externe et interne, il y est important qu'il y ait, dans le document de programmation, un chapitre qui pose le rôle des uns et des autres avec une articulation des différents niveaux d'intervention de chacun
- Il faut s'assurer de l'adéquation des besoins des PTOM aux objectifs du projet : c'est peut-être ce qui a manqué au départ à INTEGRE où les objectifs n'étaient pas forcément intelligibles pour les acteurs. Dans le 11^{ème} FED, l'approche thématique est beaucoup plus parlante
- INTEGRE est un projet très riche, avec une multitude de petits projets entraînant un manque de visibilité globale, avec des effets d'aubaine ayant pu nuire à la cohérence d'ensemble
- La programmation d'INTEGRE a été un défi, les PTOM devaient pour la première fois établir ensemble un document de programmation régional pour le 10^{ème} FED régional. C'était un exercice nouveau qui a pris beaucoup de temps. Chacun venait avec ses demandes et il a fallu trouver une cohérence d'ensemble, et avec les règles de l'UE
- La souplesse d'INTEGRE est un atout mais on ne doit pas perdre de vue que les PTOM ont des politiques publiques auxquels ces programmes doivent répondre. Le bon dosage est compliqué à atteindre. Peut-être faudra-t-il aussi introduire des sites-pilotes dans le 11^{ème} FED en plus de l'approche sectorielle

Yannick Monlouis (Directeur adjoint Environnement, Province Nord, Nouvelle Calédonie) : l'intérêt d'INTEGRE a été de sortir de l'approche sectorielle. Le 11^{ème} FED sera plus sectoriel, plus lisible mais on risque de perdre cette approche « territoire » (au sens géographique). Pour la province Nord, la souplesse et l'approche transversale d'INTEGRE a été très importante. Il faut du temps pour travailler avec les populations et ces dernières ne voient pas les choses de manière sectorielle. Elles parlent de leur territoire, de leurs préoccupations et ont de fait une vision transversale. C'est donc sans doute plus facile de rentrer par des approches sectorielles mais c'est aussi un grand atout de développer des approches transversales.

Jean Baptiste Narcy (Cabinet AScA) : la discussion renvoie à la notion de l'intelligibilité de ce que l'on fait. Pour cela, on peut soit distribuer les rôles des uns et des autres ou bien s'accorder sur une responsabilité partagée, mutualisée. Au niveau local, les acteurs abordent la question par les enjeux,

de manière transversale et, quand ils ont besoin d'un appui administratif ou financier, ils se heurtent à l'organisation sectorielle. Sur le 11^{ème} FED, le choix est de partir d'une approche plus sectorielle, plus claire pour les institutions, mais elle le sera probablement moins pour les populations.

David Verge (Président de l'Assemblée Territoriale de Wallis-et-Futuna) : On parle de flexibilité pour le projet INTEGRE, une expérience qui va continuer dans le cadre du 11^{ème} FED. Mais il faut que la puissance publique prenne le relais, il faut des stratégies, un cadre. Le politique encadre l'action mais n'empêche pas la réalisation. Il ne faut pas opposer le politique et le participatif, les deux vont de pair.

Sven Menu (Consultant) : Dans cadre de la programmation du 11^{ème} FED, l'UE avait pour mot d'ordre que la coopération régionale soit au cœur du projet. Cela bouleverse les manières de voir et, en termes de coopération, il fallait aller encore plus loin qu'INTEGRE. Ainsi des groupes de travail thématique et inter-PTOM se sont constitués et les acteurs ont pris l'habitude de travailler ensemble.

2.5.2 Capitalisation par la Nouvelle Calédonie

Anne Lefeuvre (Service de Coopération régionale et des relations extérieurs, gouvernement de Nouvelle Calédonie)

Myriam Marcon (Conservatoire d'Espaces Naturels de la Nouvelle Calédonie)

Il y a de grandes convergences avec le bilan réalisé par la Polynésie française. Et une partie des leçons apprises d'INTEGRE ont été capitalisées et intégrées dans la programmation du 11^{ème} FED.

En Nouvelle-Calédonie, INTEGRE est venu en appui aux politiques environnementales provinciales et du gouvernement. Le projet est venu renforcer les choses existantes avec au cœur une démarche participative.

A retenir :

- ➔ **Pertinence :** le projet a répondu à des enjeux prioritaires pour le territoire et a répondu à 63% aux attentes des organisations. Les aspects négatifs sont relatifs aux procédures complexes. Il est également proposé de réduire le temps sur la phase de conception et la mise en œuvre
- ➔ **Renforcement des capacités :** positif pour les organisations elles-mêmes ou leurs partenaires : les formations et ateliers ont joué un rôle très important, ainsi que les échanges d'expériences régionaux ou territoriaux. Le projet a aussi mis en relation des professionnels qui ne travaillaient pas ensemble avant
- ➔ **Gouvernance et mise en œuvre:** la transparence et la collégialité de la gouvernance est mis en avant, mais le manque de représentation provinciale au COPIL est regretté. Il est demandé de prendre les décisions relatives aux territoires au niveau des territoires. Le professionnalisme de la coordination par la CPS est souligné, notamment l'appui et la réactivité de la coordinatrice. En revanche, il est regretté que les règles administratives soient trop lourdes et ne prennent pas mieux en considération les contraintes des collectivités. Il est donc proposé de simplifier et d'alléger les procédures, mais aussi d'affecter plus des RH pour l'administration. La durée du projet est cohérente mais une année de plus aurait été bénéfique, notamment pour la pérennisation des actions

- **Processus de participation et concertation** : le projet a favorisé les démarches participatives. Les partenaires se sont bien impliqués dans un esprit d'ouverture. Pour autant, le décloisonnement reste difficile et la poursuite du travail sera difficile sans accompagnement. La recommandation est de renforcer l'animation territoriale et régionale et d'identifier le moyen de pérenniser l'action
- **Démarche GIZC** : cette démarche a permis d'atteindre les objectifs à 71%. Pour 30% des réponses, on manque de recul. La GIZC apparaît pertinente et adaptée au contexte insulaire mais difficile à mettre en œuvre
- **Coopération régionale** : INTEGRE a permis d'échanger des connaissances, de développer des partenariats, de constituer des réseaux régionaux...mais certains considèrent toujours que cette coopération n'a pas d'intérêt. D'autres regrettent la barrière de la langue avec pays ACP.
- **Innovation** : INTEGRE a permis d'innover, de favoriser des actions qui n'auraient pu être menées sans le projet.
- **Sortie et durabilité du projet** : les partenaires ont une vision positive puisque 88% des organisations pensent que les activités sont pérennes et mettront les moyens pour cela. Ils pensent aussi que les actions menées sont répliquables et que le projet INTEGRE a influencé les politiques publiques et les programmes existants
- **Succès/échecs** : les succès sont le renforcement de la vision terre / mer, l'intégration régionale, la participation des populations et associations et la validation des connaissances par des expérimentations ; les échecs sont liés aux lourdeurs administratives et financières et aux manques d'implication de certains partenaires.

Débat avec la salle :

Pour rebondir sur la remarque relative à l'absence des provinces dans le comité de pilotage malgré leurs compétences en matière environnementale, l'animatrice propose aux provinces d'intervenir et de compléter les propos.

Pour la province Sud, Paul Sauboua (Coordinateur dossiers patrimoniaux grand Sud) et Emmanuel Coutures (chargé de mission) : en province Sud, la conception du projet INTEGRE a fait l'objet d'échanges nourris entre les comités de gestion, la province et l'équipe INTEGRE pour identifier les actions à mettre en œuvre. Lors du montage du projet, la province avait la volonté de concentrer l'effort sur le grand Sud et la continuité de la démarche participative. INTEGRE a été utilisé pour accompagner un processus qui existait déjà. Le projet a permis d'enclencher sur de l'action concrète et a financé des moyens humains supplémentaires au sein de la collectivité indispensables la mise en œuvre du projet.

Pour la province des îles, Antoine Barnaud (ASBO) : Pour l'ASBO, le projet a constitué une opportunité incroyable pour mener l'éradication des rats sur Beautemps-Beaupré. Grâce à l'accompagnement d'INTEGRE (pour le montage du dossier et son suivi) et la dimension participative qui correspondait à la manière de fonctionner à Ouvéa, l'ASBO a pu se lancer dans un projet très ambitieux, former et faire travailler les gens de l'île, en travaillant ensemble. C'est la meilleure façon de sensibiliser la population.

Pour la province Nord, Maurice (Comité de gestion, Province Nord, Nouvelle Calédonie) : A Touho, le plan de gestion patrimoine mondial a été élaboré avec la province Nord. L'association a ensuite demandé la participation d'INTEGRE sur d'autres thématiques notamment sur les déchets. La

population a bien participé, a été très réceptive. Il faut maintenant que les acteurs locaux et associatifs continuent à montrer qu'il n'y a pas toujours besoin de conventions pour faire bouger les choses.

Pour le Conservatoire d'Espaces Naturels de la Nouvelle Calédonie, Myriam MARCON : INTEGRE a été un accélérateur à la démarche participative sur les sites Patrimoine mondial. Le rôle des animateurs de terrain a été très important. Il y a de grandes craintes sur la suite si les animateurs / coordinateurs ne sont pas maintenus en poste de manière pérenne.

Yolaine Bouteiller (Coordinatrice INTEGRE Nouvelle Calédonie, Nouvelle Calédonie) : les coordinatrices INTEGRE sur les territoires n'ont été que des facilitatrices, ceux sont principalement les acteurs de terrain qui ont mis en œuvre les activités.

Ludovic Branlant (Union Européenne, Nouvelle Calédonie) : Il remercie les acteurs de terrains. L'objectif du projet est d'initier une dynamique. Un programme régional vient toujours en complément des projets territoriaux. Cet exercice des remontées des échecs et recommandations est très important pour améliorer les choses.

2.5.3 Capitalisation par Wallis-et-Futuna

Carole Manry (Service de Coordination des Politiques Publiques et du Développement de Wallis-et-Futuna)

Le questionnaire a été diffusé à 72 partenaires du projet. Seules 12 réponses ont été reçues et analysées.

A retenir :

- ➔ Le projet répondait à un enjeu prioritaire pour le territoire : Oui à 10/12. Il a permis de répondre à une priorité du territoire la gestion des déchets
- ➔ INTEGRE a permis de renforcer les capacités : Oui à 8/12, par les formations, la sensibilisation, grâce à l'accompagnement technique
- ➔ La structure de gouvernance est jugée rigoureuse et adaptée
- ➔ L'animation et la coordination par la CPS est également jugée très positivement. Pour le suivi administratif du programme : plus d'appui est demandé
- ➔ Le projet a favorisé les démarches participatives : Oui 8/12 et les acteurs sont arrivés à travailler ensemble
- ➔ Le projet a favorisé les démarches transversales mais la GIZC demande du temps, de la communication et de la sensibilisation
- ➔ La coopération régionale a été la valeur ajoutée d'INTEGRE (pour les échanges de connaissance, de savoir-faire, d'expériences, le développement de partenariats...)
- ➔ Le programme a permis d'innover : oui à 8/12 et de conduire des actions qui n'auraient pas été conduites sans ces financements : oui à 8/12
- ➔ Enfin, les partenaires ont prévu de pérenniser les activités : oui à 9/12 et les activités sont reproductibles : oui à 9/12

Débat avec la salle :

Kolo Seuvea (Chargée de mission Service de la Jeunesse et des Sports, Wallis-et-Futuna) : elle a participé à une des formations sur l'élaboration et la conception de projet. Elle souhaite féliciter le travail qui a été fait par l'équipe INTEGRE. Ce qu'elle a appris pendant 18 mois en métropole, elle l'a compris en une semaine de formation. La suite du projet INTEGRE va être repris par les institutions et les associations de Wallis-et-Futuna qui doivent pérenniser les activités. Le soutien de toutes les institutions du pays est indispensable pour continuer les actions du projet.

Jean Claude Tofili (Vice-Président Fédération Environnement, Wallis-et-Futuna) : Concernant la pérennisation des actions, c'est à nous associations d'œuvrer pour la continuité des actions afin qu'elles soient pérennes et pour protéger l'environnement.

Hélène Lelevai (Professeur Lycée d'Etat, Vice Rectorat, Wallis-et-Futuna) : Sur la participation des écoles et du lycée : l'information a été donné à tout le monde. 600 élèves au lycée qui sont des acteurs mobilisés et moteurs. Seul le spot n'a été réalisé que par une seule classe.

MaBella (Responsable section déchets, Programme Régional Océanien pour l'Environnement) : le PROE félicite le travail qui a été fait à Wallis-et-Futuna sur la gestion des déchets. C'est un enjeu crucial pour les îles. Quand les déchets sont mal gérés, on retrouve des rats et il y a un impact direct sur la santé des populations, mais aussi du tourisme. De plus, 80% de la pollution se retrouve dans le lagon. Le PROE a un programme spécifique sur la gestion des déchets et les PTOM sont libres de participer aux actions que le PROE met en œuvre (table ronde du pacifique sur la gestion des déchets par exemple, formation sur le suivi des pollutions sur les déchets au 1^{er} semestre 2018...) Le PROE va également bientôt mettre sur pied un programme qui regroupera les données des différents types de déchets des îles du Pacifique. On espère que les PTOM participeront car les pays ACP ont beaucoup à apprendre de vous.

Eva Pelletier (Présidente Association Maria Poli, Wallis-et-Futuna) : lors de la présentation, il a été montré le travail qui est fait par l'association depuis 2015. Les associations continuent. Ce n'est pas parce qu'INTEGRE se termine que le travail s'arrête. Il continue et nous allons continuer.

2.6 Table Ronde « bilan et perspectives » et débat avec le public

Nota : la table ronde avait pour objectif de tirer le bilan des 4 années de mise en œuvre du projet et de prendre du recul sur la capitalisation, les leçons apprises dans le cadre du projet et les actions à pérenniser.

Des personnalités de chaque territoire ont été invitées à nourrir le débat de leurs expériences et des leçons apprises du projet et le débat a été ouvert à l'ensemble de l'assistance.

La table ronde était animée par Valérie Aubert, consultante de la société Archipels.

Présents :

Pour l'Union européenne : Tomas Matteo Goyet

Pour la Nouvelle Calédonie : Charles Vakie (PS) Yannick Montlouis et Didier Poidyaliwane

Pour Wallis-et-Futuna : Carole Manry et Atoloto Malau

Pour la Polynésie française : Heremoana Maamaatuaiahutapu et Bruno Peaucelier

Pour la CPS : Cameron Diver et Peggy Roudaut (CPS)

Qu'est ce qui a retenu votre attention au niveau des territoires ?

Yannick Montlouis (Nouvelle Calédonie) : il y a une volonté des différents acteurs de poursuivre les actions menées dans le cadre d'INTEGRE. Il y a des craintes sur l'après-projet. La situation des PTOM est différente mais, pour la province Nord, la situation budgétaire sera difficile dans les années à venir. Pour autant, le fait de placer des actions dans les politiques publiques et d'associer et de co-construire avec les populations locales permet de pérenniser les actions. Les populations sont toujours-là, le projet INTEGRE s'est intégré à cela et les actions se poursuivront après le projet.

Atoloto Malau (Wallis-et-Futuna) : le projet INTEGRE a été assez souple pour que chaque PTOM puisse réaliser des actions ciblées selon ses propres besoins. Même si c'est un projet régional, au niveau local, chaque PTOM a pu réaliser ce qu'il souhaitait.

Didier Poidyaliwane (Nouvelle-Calédonie) : Il y a une réelle envie de pérenniser les actions. La question de l'animation est centrale. Il y a aussi souvent un fossé entre le langage scientifique et celui de la population. Un gros travail sur le langage doit être réalisé pour acquérir la confiance.

Et pourtant le projet INTEGRE n'était pas un projet avec des scientifiques mais plutôt technique ?

Bruno Peaucelier (Polynésie française) : La diversité des acteurs de terrain reflète la complexité des situations locales. En venant ici, il ne savait pas que la délégation comprendrait une trentaine de personnes. C'est un signe positif puisque les partenaires ont répondu présents. Mais le découvrir en arrivant, cela révèle un problème de communication. Est-ce inhérent à ce genre de projet, ce foisonnement finalement difficilement maîtrisable pour l'administration ? Il faut prendre garde à ce qu'on ne perde pas le fil des objectifs du programme avec la démarche participative.

Les comités de pilotage étaient-ils adaptés aux réalités des territoires ?

Heremoana Maamaatuaiahutapu (Polynésie française) : le constat est fait que quelque chose n'a pas fonctionné en Polynésie française en rappelant que le programme a commencé avec un gouvernement et se poursuit avec un autre. En tant que ministre, il s'engage et a été présent tout au long de l'atelier. Du côté des acteurs du terrain, on note une grande satisfaction par rapport à ce projet. INTEGRE est un programme jeune, qui a les qualités et les défauts de sa jeunesse. Dans cet exercice cette semaine, il faut retenir l'intérêt pour toutes les opérations qui ont été menées. Au-delà du bilan qualitatif, il faut discuter de l'utilisation de ces fonds, tirer le bilan financier pour mieux construire l'avenir. Quand on fait du participatif, il faut respecter ce qui est remonté mais il ne faut pas « rater une seule couche ». A l'île des pins, cette question s'est posée. Nous sommes des territoires compliqués, polynésiens, mélanésiens, français. Comment construire le pays avec des programmes qui ne vont pas toujours répondre à nos aspirations ? La construction de ce genre de projet restera compliquée. Le dialogue entre les différents PTOM doit se maintenir, on a tiré des leçons d'INTEGRE dans la construction du 11^{ème} FED. Les projets doivent s'inscrire dans les politiques publiques, c'est une vraie leçon. Il remercie tout le monde pour ces deux journées d'échange. Ce n'est pas facile de se dire les choses mais il est important de se parler.

Dans quelle mesure INTEGRE a permis de renforcer les politiques existantes ou d'influencer les politiques publiques ?

Charles Vakie (Nouvelle Calédonie) : au niveau des politiques publiques, il est encore trop tôt pour pouvoir évaluer l'influence qu'INTEGRE aura eu mais les constats sont partagés entre tous que les enjeux sont similaires et qu'il faut s'appuyer sur les réseaux créés.

Sur quoi il est important de capitaliser, les points forts essentiels ?

Atoloto Malau (Wallis-et-Futuna) : on a beaucoup parlé de la sensibilisation, de l'évolution de la conscience environnementale à travers des campagnes de sensibilisation. Il est important de capitaliser à partir ces expériences : la sensibilisation, les méthodes, l'approche de la participation et pour certaines actions, l'animation est quelque chose qu'il faut pérenniser pour que les actions puissent continuer.

Carole Manry (Wallis-et-Futuna) : il faut capitaliser sur les bénéfices tirés des échanges régionaux. Ils ont permis aux techniciens de se former. Les besoins sont peut-être plus forts à Wallis-et-Futuna, mais c'est aussi ressorti au niveau des autres territoires.

Jacques Adjougniope (Nouvelle Calédonie) : la conscience environnementale est importante mais il faut aussi veiller à susciter l'adhésion des coutumiers.

Thomas Carlen (Nouvelle Calédonie) : il s'agit d'intégrer le tissu associatif comme acteur reconnu des territoires et lui donner la possibilité de s'exprimer, de l'écouter et de le voir comme un partenaire pour réaliser ses propres actions. C'est très différent de la vision des politiques qui voient les

associations comme des prestataires. Il est important d'avoir plus une politique de territoire. Il y a une complémentarité entre les politiques agricoles et environnementales. Merci pour la vision globale et pas sectorielle du projet.

Tomas Matteo Goyet (Union Européenne) : INTEGRE est un projet dont l'UE peut être fière car il a fait travailler des hommes qui n'ont pas la même culture, pas le même système politique, pas la même histoire, pas la même langue.... Certaines notions très importantes ont été au cœur du projet telles que le respect, le temps, la parole, et la prise en compte des avis des partenaires. Les résultats sont bons même s'ils n'ont pas été complets au niveau financier. Les actions menées ont déclenché beaucoup d'effets sur les territoires.

Peggy Roudaut (CPS) : L'objectif d'INTEGRE a été de mettre en place des activités pilotes, de tester, d'innover. L'idée était de voir ce qui fonctionnait bien ou pas pour pérenniser ce qui devait l'être. Sur la coopération régionale, INTEGRE était le premier projet construit par les PTOM pour les PTOM. Il a permis de poser des fondements de coopération régionale pour le 11^{ème} FED et des vraies réussites pour l'agriculture bio par exemple. Au démarrage d'INTEGRE, il y a peut-être eu des flottements dans la gouvernance. Les administrations ne sont pas forcément habituées à travailler en mode projet. Il y a encore le besoin de former les partenaires à ce mode projet avec un début et une fin. Une fragilité constatée par l'équipe est que le travail en transversalité a été beaucoup porté par l'équipe INTEGRE et sera peut-être plus fragile à pérenniser. Enfin, depuis un an, le projet travaille sans pouvoir signer de nouveau engagement à cause de la D+3, d'où une certaine sous-consommation budgétaire.

Maurice (Touho, Nouvelle Calédonie) : L'avenir se trouve chez les enfants. La sensibilisation est très importante. Il faut favoriser, soutenir le travail que fait le corps enseignant car c'est par là que l'on peut toucher une grande partie de la population de demain.

Cameron Diver (CPS) : Il faut en effet capitaliser sur le rôle qu'a joué la jeunesse, et cela d'autant plus qu'elle a un rôle important sur l'évolution des parents. Il faut capitaliser également sur le rôle des femmes dans le projet. De nombreuses femmes y ont joué un rôle important : pour la coordination, l'animation... Il est enfin important de capitaliser sur les leçons apprises concernant l'implication du niveau politique du début à la fin car c'est un aspect fondamental pour la gouvernance, pour le suivi financier, car donne une vision au-delà du projet. Concernant la question de la consommation des crédits et la D+3, on va faire évoluer cette règle qui est un frein au développement et à l'utilisation des fonds, et frein à l'image de l'UE dans la région. Enfin INTEGRE avait pour objectif d'accroître la résilience de nos territoires. Y sommes-nous parvenus ? Peut-être, oui, mais il faut pérenniser les actions.

Tomas Matteo Goyet (Union Européenne) : Le règlement financier européen comporte 1000 pages ! C'est dommage que les partenaires et la CPS ne se souviennent que d'une ligne correspondant à la D+3. Le législateur pense que 36 mois est suffisant pour que les pays signent les contrats pour dépenser l'argent que cela doit garantir l'efficacité des projets. Pour le 11^{ème} FED, si les pays partenaires cofinancent l'action, la règle D+3 est annulée, et donne aux pays la possibilité de changer les règles.

François Jappiot (Nouvelle Calédonie) : Le processus de capitalisation d'INTEGRE a démarré depuis plus d'un an, avec le travail de programmation du 11^{ème} FED. Un des résultats essentiels d'INTEGRE est la mise en place de réseaux régionaux qui sont aujourd'hui une évidence pour la composante agriculture biologique. Il y a également de belles réussites sur le terrain. A la chambre d'agriculture de Nouvelle-Calédonie, aux élections qui arrivent, un ou deux agriculteurs biologiques devraient être élus,

ce qui constitue une première pour le territoire. En Polynésie française, le co-financement du territoire était supérieur aux financements INTEGRE, ce qui démontre la solidité dans le temps des actions entreprises.

La gestion Intégrée des zones côtières, les sites pilotes, qu'est ce qui va en rester ?

Yannick Montlouis (Nouvelle Calédonie) : L'apport d'INTEGRE est très important pour la gestion intégrée... L'approche thématique choisie par la province Nord se heurte régulièrement avec la réalité du terrain. Par exemple, sur les sites patrimoine mondial, dans les comités et associations de gestion, la préoccupation du moment c'est le feu. Or le dossier est géré par le service de la mer. C'est révélateur. Comment organiser les services pour mettre en œuvre cette gestion intégrée de la crête au lagon ? c'est à réfléchir mais la leçon est bien comprise, c'est le bon sens et on va continuer à travailler comme cela.

Charles Vakie (Nouvelle Calédonie) : la GIZC est un postulat de base, une façon de travailler qui n'est pas forcément en opposition avec les visions sectorielles. Il faut aussi développer les approches projet.

Atoloto MALAU (Wallis-et-Futuna) : Quand on a un peu de bon sens et qu'on travaille pour le développement d'un territoire, c'est bien les démarches intégrées qu'il faut mettre en place, y compris pour les financements. Sur Wallis-et-Futuna, cela se fait de temps en temps mais structurellement le territoire a encore des choses à changer pour faciliter ces approches. Pour aller plus loin, dans beaucoup de villages, les habitants ont déjà cette approche, c'est à l'administration qui doit travailler dans ce sens-là.

Heu (Wallis-et-Futuna) : Le langage des scientifiques est un problème, la population découvre des termes comme la GIZC qu'elle ne comprend pas forcément. INTEGRE a apporté une ouverture d'esprit, et de nombreux bénéfices en termes de communication. Le projet a aidé les coutumiers pour communiquer auprès de la population. Le temps demandé pour expliquer à la population est un temps gagné sur le long terme. De plus, INTEGRE a permis d'anticiper sur les discussions à avoir pour les assises de l'Outre-mer.

Quel est l'intérêt d'un projet de courte durée ?

Charles Vakie (Nouvelle Calédonie) : la temporalité en Océanie n'est pas la même qu'en Europe : elle est plus longue... La question du financement est nécessaire mais pas suffisante.

Bruno Peaucellier (Polynésie française) : Capitaliser sur une dynamique participative est important mais on arrive très vite au nerf de la guerre : l'argent. Il faut anticiper dès le départ car il faut des financements pour mettre en œuvre les plans de gestion. Il ne faudrait pas arriver au point que l'aide apportée finisse par coûter plus cher, même si l'apport de l'UE est satisfaisant.

Cameron Diver (CPS) : Les financements de projets sont toujours courts, quel que soit le bailleur. Pour s'assurer que les actions sont mises en place dans la durée, les PTOM ont besoin d'une stratégie sur le long terme. C'est en effet une volonté politique de l'Union Européenne de rester partenaire des PTOM.

Sur le plan régional, si on a une stratégie de ce que l'on veut faire ensemble qui va au-delà du FED, les actions seront inscrites dans la durée et donc que le bénéfice soit plus grand que l'investissement.

Charles VAKIE (Nouvelle Calédonie) : Il y a en effet nécessité à avoir une stratégie, mais la question du portage est importante. Il doit être au bon niveau.

Peggy Roudaut (CPS) : Il ne faut pas oublier que les capacités des territoires à absorber de tels projet sont limitées car elles n'ont pas toujours les ressources humaines nécessaires. Il est donc nécessaire qu'une partie des fonds aillent dans les territoires pour financer les ressources humaines qui pourront être pérennisées si les actions se poursuivent.

Raphael BILLE (Nouvelle Calédonie) : Sur la question de la pérennité des financements, le projet RESCCUE a mené en collaboration avec INTEGRE des travaux sur la mise en place de mécanisme de financement (travail sur la séquence ERC « Eviter Réduire Compenser », à Opunohu et sur la commercialisation de la viande de chasse en province Nord)

Un mot pour résumer le projet INTEGRE?

Ensemble

Respect

Volontarisme

Partage

Collaborations

Echanges

Gagnant-gagnant

Osons

Océanie

Participatif

Merci

Adapté

Humain

Conclusion : Heremoana Maamaatuaiahutapu (Ministre de la culture et de l'environnement, gouvernement de la Polynésie Française, ordonnateur régional du 10ème Fonds Européen de Développement, ordonnateur régional du 10ème FED)

3 Annexes

Les annexes sont disponibles en téléchargement sur le site internet du projet

(<http://integre.spc.int/le-projet/tous-les-evenements/integre/264-atelier-de-cloture-du-projet-integre>)

- Programme
- Liste des participants
- Présentations power point
- Questionnaire régional
- Questionnaire de capitalisation des territoires